

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 4 juin 1986

La séance est ouverte à 14 heures.

### DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

#### LE CANADIEN NATIONAL

##### L'AVENIR DES ATELIERS DU CN À MONCTON

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'Opposition):** Monsieur le Président, l'avenir des ateliers du CN à Moncton revêt une grande importance pour les habitants des provinces de l'Atlantique. Cette installation fournit à la région de Moncton 1,200 emplois dont la suppression aura un effet désastreux sur l'économie locale.

Le 22 avril, j'ai rencontré des membres du comité «*Save Our Shops*» de Moncton. Ils craignent beaucoup que le gouvernement autorise le CN à fermer les ateliers même si le ministre des Transports (M. Mazankowski) leur a clairement assuré l'été dernier qu'ils ne fermeraient pas aussi longtemps qu'il serait ministre.

Le ministre des Transports a effectué un revirement plus vite que les marées de la baie de Fundy et les habitants du Nouveau-Brunswick ne comprennent pas pourquoi. Le gouvernement a promis sans équivoque de garder ouverts les ateliers de Moncton. Il a maintenant le devoir de respecter sa promesse.

\* \* \*

#### LES DROITS DE LA PERSONNE

##### L'URSS—LA SITUATION D'IDA NUDEL

**Mme Lynn McDonald (Broadview—Greenwood):** Monsieur le Président, il y a 15 ans, Ida Nudel et sa soeur Ilana Friedman ont demandé à l'Union soviétique la permission d'émigrer en Israël. Ilana Friedman en a reçu l'autorisation et vit en Israël depuis 14 ans. Elle est maintenant à Ottawa et supplie le gouvernement d'intervenir pour que sa soeur, qui est toujours en Union soviétique, soit autorisée à émigrer. Ida Nudel est maintenant âgée de 55 ans et elle est en mauvaise santé. Elle habite en Moldavie, à 1,000 kilomètres de Moscou, et elle a besoin de soins médicaux. Elle est isolée de ses amis et de sa

famille qui ont tous quitté l'Union soviétique. Elle est la dernière à y résider.

En vertu de l'Accord d'Helsinki, l'Union soviétique, comme le Canada et d'autres pays, reconnaît le droit des gens à émigrer dans le but de réunifier les familles et, en fait, pour toute autre raison. La réunification des familles est un problème humanitaire urgent et on pourrait difficilement trouver une meilleure cause que celle d'Ida Nudel.

Le caucus du NPD demande instamment au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) d'intervenir en faveur d'Ida Nudel.

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Soixante secondes.

\* \* \*

#### LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

##### ON DEMANDE D'ACQUÉRIR DES SOUS-MARINS NUCLÉAIRES

**M. John Oostrom (Willowdale):** Monsieur le Président, le gouvernement songe à acquérir quatre sous-marins de type classique. Les planificateurs du ministère de la Défense sont en train d'en examiner huit modèles. Avec ces sous-marins, notre marine serait mieux en mesure de faire respecter les lois canadiennes et de défendre la souveraineté canadienne. L'Arctique, toutefois, va demeurer à peu près indéfendable, étant donné que seuls les sous-marins du type nucléaire peuvent fonctionner sous la banquise. Les sous-marins du type nucléaire fonctionnent peu importe les conditions climatiques et à longueur d'année. Ces sous-marins permettraient au gouvernement de protéger de tout danger l'écosystème fragile de l'Arctique.

● (1405)

Nos lois ne seront vraiment respectées que si nous assurons une présence réelle dans cette région. Dans l'environnement rigoureux de l'Arctique, les sous-marins nucléaires constituent le seul moyen sûr, efficace et économique d'assurer une présence constante qui veille sur notre souveraineté. Par conséquent, le ministère de la Défense nationale devrait envisager sérieusement d'acquérir des sous-marins du type nucléaire pour que notre marine puisse faire respecter le moins nos lois sur trois océans.

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Soixante secondes.